



Infrastructures : les assureurs sur le bord de la route !

Deux pas en avant, trois pas en arrière... Gabriel BERNARDINO, président de l'EIOPA, reculera-t-il sur l'assouplissement des exigences en capital pour les investissements dans les infrastructures ? C'est en tous cas ce que certains observateurs estiment, au vu des dernières déclarations du gendarme des assureurs à Francfort le 4 septembre lors d'une audition sur les investissements en infrastructures en présence des parties prenantes, comme auparavant à Ljubljana le 2 septembre.

Gabriel BERNARDINO avait ainsi certifié en Slovénie à ce sujet : « Une chose est claire pour moi : le calibrage du risque des actifs dans Solvabilité 2 ne doit pas être

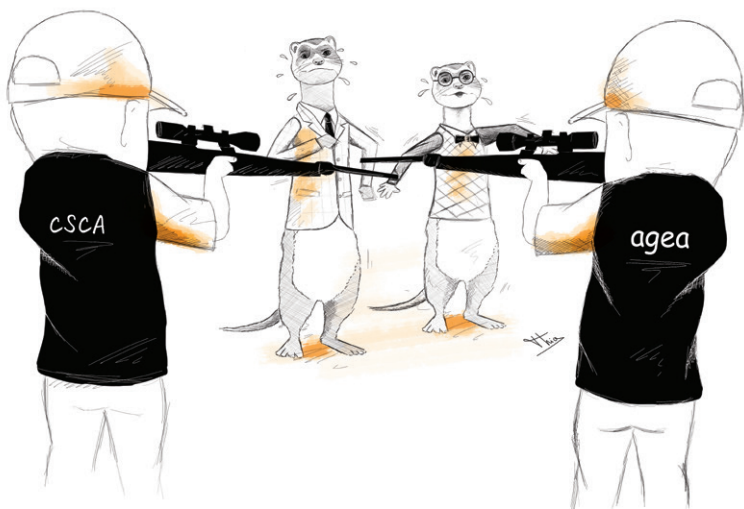
utilisé pour favoriser ou inciter une classe d'actifs en particulier : si le régime crée des incitations qui ne sont pas clairement alignées avec les risques, nous verrons l'émergence de distorsions de prix et de vulnérabilités ».

Sa position n'a donc pas varié depuis les consultations qui avaient eu lieu en 2013 sur ces classes d'actifs dites alternatives. D'aucuns jugent que l'EIOPA, si elle n'annule pas purement et simplement sa démarche d'assouplissement, se contentera du strict minimum pour ne pas déclencher l'ire de Bruxelles, mais restera ferme sur le fait de ne pas avantager certaines classes d'actifs. De quoi doucher les espoirs de nombreuses compagnies

qui avaient profité du lobbying de Jonathan HILL et Michel SAPIN pour se lancer dans de tels investissements. La fermeté de l'EIOPA ne manquera pas d'agacer aussi Benoît MAES (directeur financier de GROUPAMA), Frédéric LAVENIR (DG de CNP ASSURANCES) et Henri de CASTRIES (PDG d'AXA), en mission d'évangélisation le 15 septembre devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

Leur credo : Solvabilité 2 ne favorise pas l'investissement de long terme et les curseurs doivent donc être déplacés. Ils n'avaient pas dû avoir la visite de l'archange Gabriel...

LA CHASSE AUX FURETS EST OUVERTE



— NOUS NOUS SOMMES SENTIS VISÉS !

— MAINTENANT, NOUS AUSSI !

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

0

Un beau zéro comme la hausse des prix pour les contrats dommages de la MAIF et le contrat auto de la MATMUT.

La MAIF confirme ce que l'on pouvait imaginer dès cet été : les résultats largement positifs permettent de ne pas hausser le tarifs des sociétaires.

Pour la MATMUT, il ne s'agit que d'auto mais elle prévient qu'une baisse est également possible !

En cette période de loi HAMON, on imagine l'impact de telles annonces.

Mais *quid* des hausses tarifaires que la mise en place de la loi devaient véhiculer ? Les bons résultats permettent aussi une agressivité commerciale.

LES FAITS DE LA SEMAINE

Vendredi 11 septembre

Il n'y a plus une semaine sans que l'on annonce un mouvement d'un assureur japonais. Cette fois, c'est NIPPON LIFE qui veut lancer une offre d'achat sur son concurrent MITSUI LIFE pour près de 3 milliards d'euros. Invité par le comparateur ASSURLAND,

Nick LEEDER, DG de GOOGLE dans l'Hexagone affirme ne pas « avoir de plan pour la France actuellement » pour le lancement d'un comparateur.

Mardi 15 septembre

Par un sondage, GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ révèle que les Français

ont confiance dans les professionnels de santé, surtout parce qu'ils sont à l'écoute. Une recette assez simple finalement. Dans un communiqué commun à d'autres organismes, la MUTUALITÉ FRANÇAISE, alerte sur l'adaptation au vieillissement. La revalorisation est trop lente et se concentre sur les soins et pas assez... sur la dépendance. La quoi ?



GESTION DE SINISTRES

Le bâtiment retrouve la santé

Un second tour était organisé dans le cadre de l'appel d'offres pour l'aide à la complémentaire santé (ACS).

Fin juin, deux dossiers majeurs ont été une nouvelle fois retoqués, à savoir PRO BTP et AG2R LA MONDIALE qui s'étaient présentés une seconde fois devant les services du ministère mais ont reçu une réponse négative. Pour les deux groupes de protection sociale, la pilule a été difficile à avaler. Dans le même temps, la MUTUELLE SAINT MARTIN a eu plus de réussite et est devenu la onzième offre à obtenir l'agrément.

Tout n'est pas encore perdu pour une IP recalée. Elle pourrait se voir offrir de participer à l'une des offres déjà validées par le gouvernement. HUMANIS, présente en partenariat avec l'offre APICIL ainsi qu'avec le contrat porté par CREDIT AGRICOLE ASSURANCES ne serait pas contre une ouverture de l'une des offres à un groupe concurrent. Et *a priori*, c'est PRO BTP qui serait l'heureux élu. En matière de partenariat, rien de tel qu'un spécialiste de la construction.

Furets contre furax !

Le spot publicitaire du comparateur LESFURETS.com a déclenché des réactions chez les intermédiaires, comme on pouvait s'y attendre. Quelques heures avant de démissionner, le futur ex-président de la CSCA Hervé

HOUDARD a pris sa plume pour rédiger une missive à l'attention des mus-téridés et plus particulièrement de leur directeur général Hamid BENAMARA dans laquelle il dit « exprimer la profonde indignation de l'ensemble de [la] profession ».

Pour les courtiers, cette campagne entretient « une confusion regrettable entre votre activité de comparateur et le métier de courtier en assurances ».

Un point que l'ORIAS, qui enregistre les comparateurs comme des courtiers en assurances, ne pourrait contester. La Chambre annonce enfin se réserver « la possibilité d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour rétablir l'image et la notoriété de notre profession ».

D'image, de notoriété et d'action il est également question chez les agents généraux.

Patrick EVRARD, président d'AGEA a expliqué par courrier électronique aux membres avoir « immédiatement évalué les chances d'une action judiciaire », tout en affirmant que « nous sentir visés par cette publicité serait une erreur que nous ne commettrons pas », ce qui venait pourtant d'être fait par le syndicat des agents généraux.

Blindard au placard ?

Le secteur a-t-il réussi à faire entendre raison au site de comparaison LESFURETS.com ?

Toujours est-il que le prochain spot vidéo, prévu sur l'assurance santé, aurait été modifié pour renvoyer « Blindard assurance » au passé.

Et éviter ainsi toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé.

Cocktail sans gratin à Monte-Carlo

Le traditionnel cocktail officiel des Rendez-vous de Septembre a encore perdu un peu plus de sa superbe en 2015 avec les absences visibles de quelques pointures du secteur. Bernard SPITZ, habitué des lieux, était ainsi en déplacement à l'étranger, tandis que chez CCR, ni le président Pierre BLAYAU ni le directeur général Bertrand LABILLOY, pourtant présent au titre de la FFSA les années précédentes, n'ont honoré l'invitation. Il faut dire que les patrons des réassureurs eux-mêmes ne viennent plus, et que le président de l'association des RVS, Claude TENDIL, reste dans un carré VIP, inaccessible.

Quand le député TERRASSE les données de santé

Invité remarqué des Rendez-vous Riviera, le député PS de l'Ardèche Pascal TERRASSE est intervenu sur l'ouverture et les travaux possibles sur les données de santé en France. Il a concédé que « l'ouverture du système et des données de santé par un opérateur privé » serait l'une des solutions, car « l'Assurance Maladie n'a pas les moyens humains et techniques » de réaliser cette opération. Politiquement compliquée, cette idée devrait en rester à ce stade.

DANS LES COULISSES

Les réassureurs retrouvent du goût pour les matures

La thématique des Rendez-vous de Septembre, raout de la réassurance internationale, a tourné autour de trois messages principaux établis par le pool des grands réassureurs de la place : pas d'inquiétude sur la baisse des tarifs même si elle est encore d'actualité, les capitaux alternatifs sont sous-contrôle car « ils ont pris toutes les parts de marché qu'ils pouvaient », selon SCOR, et l'innovation est le pilier de la croissance à venir selon MUNICH RE et SWISS RE, remettant à la mode les pays dits matures pour les programmes innovants. Ces mêmes réassureurs qui affirmaient tout l'intérêt qu'ils avaient pour les pays émergents viennent donc de redonner aux vieux marchés un certain pouvoir de séduction.

COURTIN la joue BLACKFIN

L'intérêt des fonds pour les courtiers ne se dément pas. BLACKFIN, déjà propriétaire de comparateurs d'assurance (HYPERASSUR par exemple) et d'un courtier gestionnaire (OWLIANCE MUTUA), vient d'acquérir le groupe SANTIANE.

Le rachat des parts du fonds SAGART et de Christophe COURTIN, président fondateur, s'est fait le 11 septembre. Celui-ci reste aux affaires avec un poste non opérationnel de vice-président et une participation minoritaire de 20% tandis que Pierre-Alain de MALLERAY devient le président du groupe. Christophe COURTIN va se consacrer à la création d'une société de capital risque et à un projet personnel encore mystérieux mais que certains imaginent sur la thématique de la relation client. Enfin pour SANTIANE, pas question de rentrer dans un éventuel groupe COMPARADISE, autre propriété de BLACKFIN, puisque le fonds d'investissement a réalisé une nouvelle levée pour cette acquisition.

LAVAUD mise en voiture

Le délégué général de l'association PRÉVENTION ROUTIÈRE Jean-Yves SALAÛN est sur le départ. Il avait été nommé à ce poste en mai 2011 par le conseil d'administration de l'association, qui reste présidé par l'ex-PDG d'AXA FRANCE et actuel président d'AGIPI François PIERSON. Comme l'écrit *Challenges* le 17 septembre, c'est bien Anne LAVAUD qui succèdera à Jean-Yves SALAÛN et qui quittera donc pour cela sa fonction de directrice des rédactions du pôle collectivités au groupe INFOPRO (*La Gazette des communes, Le courrier des maires...*), qu'elle avait tout juste prise en mai dernier.

Anne LAVAUD a évidemment eu l'occasion de covoiturer avec François PIERSON auparavant, ayant été rédactrice en chef de *L'Argus de l'assurance* de 2009 au printemps 2015.

Petit poste pour PETITJEAN

Retour en douceur sur le secteur de l'assurance pour Patrick PETITJEAN qui entre au conseil de surveillance d'ASSURONE GROUP à un poste de vice-président non exécutif. L'ancien directeur général d'APRIL, remercié fin 2014, apportera un solide carnet d'adresse et ses connaissances en courtage de proximité au groupe de Jérémie GARAMOND.

Pars Oudin !

Conséquence logique de l'arrivée de Guillaume ROSENWALD, Aymeric OUDIN directeur général adjoint a quitté ses fonctions à la rentrée, se voyant doublé par le nouvel arrivant. Il était l'un des seuls directeurs généraux adjoints de Marcel KAHN, (avec Stéphane DESSIRIER et Nicolas GOMBAULT), à ne pas avoir été promu après le changement de direction générale, et l'arrivée d'un nouveau venu à un poste proche était un message clair. Actuaire, diplômé de Polytechnique, des Ponts et Chaussées et Sciences Po Paris, Aymeric OUDIN est passé par le Trésor, SCOR et AVIVA notamment.

VILNET
parti pour rester

50% BOF
FIABILITÉ

La retraite de François VILNET étant acquise chez PARTNER RE, l'APREF réfléchirait à un nouveau modèle, d'autant que Bénédicte DOLLFUS va également quitter l'association. Il se pourrait bien que la transformation ait lieu prochainement, avec une présidence non-exécutive assumée par un dirigeant réassureur et une équipe de permanents pour mener les missions définies par les membres. Et qui pourrait compter à sa tête... François VILNET.

**SPB ne rend
plus vraiment service**

65% BONNE
FIABILITÉ

Le directeur général de SPB Services, filiale du courtier affinitaire SPB, serait en absence tolérée et rémunérée, une espèce de congé long terme avant rupture de contrat, alors que l'entreprise serait en difficulté. Conséquence, c'est l'emploi au sens large qui pourrait être menacé. Et du côté de la maison-mère, de plus en plus de contrats sont en run-off, et certains partenaires se posent des questions sur l'avenir de leurs relations avec le courtier.

LES PETITES LIGNES

La saison des salons

Il est des semaines d'une richesse incomparable. Celle qui vient de s'écouler aura été de celles-ci, le secteur de l'assurance, au sens large, ayant tenu salons.

La Lettre de l'Assurance a tenté de suivre ce rythme effréné, de cocktails en conférence de presse, de plénière en ateliers, de stands en déjeuners, mais les rencontres ont été inégales.

Posons chronologiquement nos valises à Monte-Carlo pour les Rendez-vous de Septembre. La principauté, fraîchement balayée par un fort orage et en partie rongée par des travaux colossaux, accueillait près de 2 800 réassureurs, courtiers, avocats, assureurs, mutuelles et journalistes venus d'un peu partout dans le monde à cette manifestation plus que quinquagénaire.

Aux journalistes, la constance des discours servis est d'une triste banalité. La réassurance semble tenue par une oligarchie Suisse-Allemande qui exprime dans ses conférences la rigueur et le sérieux qui rassurent sans doute les cédantes. Et sur ce point, SCOR SE a parfaitement su se mettre dans le rang des plus grands. Les divergences sont rares et infimes dans un marché en forme. Quant aux coulisses, s'ils sont encore quelques patrons de cédantes à faire le déplacement, la grande majorité est restée discrète.

Allons maintenant à Nice, pour les Rendez-vous Riviera, événement dont la *Lettre de l'Assurance* n'est pas partenaire mais auquel elle est liée par son directeur de la publication et de la rédaction. Celui-ci ayant pris quelques jours de congés, je me permets ici d'en tirer un bilan d'observateur attentif et impartial. Il est positif, selon les déclarations des participants, qui ont manifestement pris du plaisir à se retrouver à Nice pendant quelques jours professionnellement fructueux.

Le tableau ne serait pas complet si je n'abordais pas Les Journées du Courtage, véritable institution de la profession. Cette année encore, une foule compacte est venue visiter les allées du Palais des Congrès, qui s'est en partie transformé en champs de bataille.

Les oppositions entre CSCA et PLANÈTE COURTIER ont en effet animé les conversations, en même temps que les traditionnels débats sur les encaissements, les gammes de produits, la régulation et les ouvertures de code.

Le salon abritait tout à la fois des stands de la Chambre syndicale, du PLANÈTE COURTIER ainsi de l'ANACOFI ASSURANCES, de plus en plus proche de la CSCA.

PLANÈTE COURTIER, le mercredi à 15h30, annonçait 100 adhésions supplémentaires effectuées sur le salon, et « de nombreux contacts » pris. La veille, lors d'un atelier, les

responsables confiaient être maintenant prêts à monter en régime grâce au recrutement de Brune LITTAYE. Au total, un peu plus de 220 courtiers auraient adhérer au syndicat. À la CSCA, un point presse était rapidement monté le mercredi après-midi pour présenter l'arrivée du SCAR, le Syndicat des Courtiers d'Assurances de la Réunion, même si l'intégration se fera un peu plus tard, une fois la réforme passée. Le nouveau président Richard RESTUCCIA se montrait confiant et persuasif tandis que le président du SCAR Jean-Max LABONTÉ détaillait tous les apports en termes de formation et de moyens, du syndicat.

Et les courtiers, qu'en pensaient-ils ? « *C'est un débat d'une autre époque, ce n'est pas de notre génération* », évoquait l'un d'eux, jeune courtier à peine trentenaire, de l'Est de la France, devant le stand de PLANÈTE COURTIER. Son confrère confirmait : « *Je ne vois pas qui va nous défendre quand les compagnies nous refusent les encaissements, quand les grossistes ont des conventions avec des clauses désavantageuses. Vous imaginez APRIL ou CIPRES allant dénoncer ses propres conventions ?* » Non, nous non plus.

Derrière tout ce bruit, les affaires se faisaient. Car c'est bien à cela que servent les salons et « rendez-vous » : poursuivre la (bonne) tenue des affaires. Et en ce sens, aucun n'aura dérogé à la règle.

Benoit MARTIN

À NOS LECTEURS

Réservez dès à présent votre place pour le petit-déjeuner Off de *La Lettre de l'Assurance* du mardi 6 octobre avec :

Frédéric VAN ROEKEGHEM
directeur exécutif
MSH INTERNATIONAL

Vous avez également la possibilité d'acheter un PASS pour tous les petits-déjeuners 2015-2016 !

Info et réservations : event@seroni.fr

LA LETTRE DE L'ASSURANCE - Publication hebdomadaire (44 numéros par an) - lettreassurance@seroni.fr // **L'hebdomadaire est édité par Seroni**, 194 rue de Tolbiac, 75013 Paris - 508488905 RCS Paris - TVA intracommunautaire n° FR10508488905 // **Adresse de la rédaction** : 194 rue de Tolbiac, 75013 PARIS // **Directeur de la rédaction et de la publication** : Jacques de Baudus, jacques@debaudus.com - **Rédacteur en chef** : Benoit Martin, bmartin@seroni.fr - **Maquette, illustrations** : Manivone Pontiac - **Dessin** : Thia - **Fondateur** : Jean Luc Bengel // **Tarif annuel** : 583€ TTC (envoi par courrier postal - 44 numéros) // **Dépôt légal** : à parution // **CPPAP** : 0413 I 82971 // **ISSN** : 0757-2719 // **Imprimerie** : DUPLI-PRINT 2 rue Descartes - Z.I Sezac 95330 DOMONT - Tél : 01 39 35 54 54 // Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie